

LE TEMPS

Polémique Mardi 20 octobre 2009

«Créer un marché du carbone négatif»

Par Etienne Dubuis

La Conférence de Copenhague est censée engager l'ensemble de la communauté internationale dans la lutte contre le réchauffement. Inventrice du marché du carbone, Graciela Chichilnisky esquisse le futur accord

Aller au-delà du déjà révolutionnaire Protocole de Kyoto, pour engager l'ensemble de la planète dans la lutte contre le réchauffement climatique. Telle est la très délicate mission dévolue à la conférence internationale qui se tiendra à Copenhague en décembre prochain. Autant dire qu'il faudra beaucoup d'imagination et d'astuce pour trouver un compromis à la hauteur des enjeux dans la jungle des intérêts contradictoires qui se manifesteront à cette occasion. De passage à Genève à l'invitation de l'Institut de hautes études internationales et du développement, l'un des inventeurs du marché du carbone du Protocole de Kyoto, l'économiste américaine Graciela Chichilnisky, professeur à la Columbia University à New York, relève les principales difficultés de l'exercice. Et propose une nouvelle fois ses solutions.

Le Temps: En quoi le Protocole de Kyoto actuellement en vigueur a-t-il innové?

Graciela Chichilnisky: Ce texte a révolutionné notre rapport au monde. Jusqu'à lui, il semblait aller de soi que la nature devait offrir gratuitement à l'homme un certain nombre de ressources essentielles comme l'atmosphère ou la biodiversité. Mais si tel pouvait être le cas tant que ces richesses étaient surabondantes, cela ne l'était plus à partir du moment où elles se sont avérées limitées. Le mérite du Protocole de Kyoto a été d'accorder un prix à l'une d'entre elles, l'atmosphère, de manière à ce que le marché traduise la réalité du monde au lieu de véhiculer une utopie devenue dangereuse. De cette logique est né un nouveau marché, créé de toutes pièces: celui du carbone.

- Comment ce marché a-t-il donné un prix à l'atmosphère?

- Il a procédé de deux façons. En établissant des limites à cette ressource jugée à tort, jusque-là, infinie. Et en introduisant le principe selon lequel les gens doivent être punis s'ils la traitent mal ou, à l'inverse, récompensés s'ils la respectent. Suivant cette logique, les «bad guys» ont soudainement beaucoup à perdre et les «good guys» beaucoup à gagner. Le procédé s'avère à la fois juste et efficace. Pas besoin de bouleverser les mentalités pour économiser les ressources de la nature. Une fois ce mécanisme mis en place, il suffit de s'appuyer sur le ressort le plus humain qui soit, l'intérêt bien compris de chacun, pour réussir. Et ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il permet d'arrêter le réchauffement sans coûter un seul sou à l'économie globale. Le résultat net de toutes ces transactions est zéro.

- Le marché actuel du carbone peut-il être perfectionné?

- Oui. La communauté internationale s'est dotée d'un mécanisme de développement propre (CDM) qui commande aux pays qui produisent le plus de gaz à effet de serre d'acheter des droits d'émission à ceux qui en génèrent le moins. Elle doit profiter de la Conférence de Copenhague pour en instituer un deuxième. Si nous nous contentons de stabiliser nos émissions, les gaz à effet de serre qui se sont répandus ces dernières décennies continueront encore longtemps à réchauffer notre planète. Nous devons par conséquent nous fixer comme objectif d'extraire du carbone de l'atmosphère. La technologie appropriée est en développement. Il s'agit donc maintenant d'inventer une incitation

financière à créer du «carbone négatif». Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle donnerait l'occasion de corriger une injustice. Dans le système actuel, des fonds sont alloués aux pays qui réduisent leurs émissions. Mais les Etats les plus pauvres, ceux qui ne produisent pratiquement pas de gaz à effet de serre – notamment en Afrique et en Amérique latine –, n'ont droit à rien. Là, ils auraient une chance de tirer de généreux profits du marché du carbone.

– La principale faiblesse des mécanismes mis en place jusqu'ici est de n'avoir eu aucun effet contraignant sur les deux plus gros émetteurs de gaz à effet de serre du monde, les Etats-Unis et la Chine. Comment la Conférence de Copenhague pourrait-elle intégrer davantage ces deux pays?

– Les Etats-Unis sont en effet restés paradoxalement en dehors du mouvement, alors qu'ils en étaient à l'origine. Et la Chine, en tant que pays en développement, ne s'est vu imposer aucune contrainte par le Protocole de Kyoto. Mais cette situation est devenue intenable. Ces deux pays ont à eux seuls la capacité de réchauffer le climat de la planète. Ils doivent accepter d'accomplir des sacrifices. Cela dit, les dirigeants chinois savent qu'ils risquent une révolution s'ils limitent le développement économique de leur population. Et les autorités américaines refusent de faire un cadeau à leur principal rival sur la scène mondiale en acceptant un handicap que ce dernier ne posséderait pas.

– Que faire, alors?

– Dans la logique du Protocole de Kyoto, la Chine revendique des compensations pour la limitation de ses émissions. Mais les Etats-Unis craignent d'avoir à verser des sommes colossales à leur rival s'ils acceptent ce principe. Je propose par conséquent que les Etats-Unis se procurent une option d'achat sur la réduction des émissions chinoises, ce qui leur donnerait le droit d'exiger de la Chine une réduction d'émissions à une date qu'ils pourraient déterminer. Les Etats-Unis paieraient au cas où la Chine tiendrait parole et se ferait payer dans le cas contraire. En contrepartie, la Chine contracterait une assurance lui garantissant un prix minimal pour les émissions qu'elle aurait évitées. Ce qui la prémunirait contre un effondrement du marché des droits d'émission. Les deux sommes, celle versée pour l'option d'achat et celle versée pour l'assurance, seraient proches pour éviter d'avantager à ce stade l'un ou l'autre des deux payeurs.

– Quel profit les Etats-Unis et la Chine tireraient-ils de ce marché?

– Les Etats-Unis auraient l'occasion d'acquérir un moyen de pression sur la Chine. A bas prix (une option d'achat est bien moins chère qu'un achat) et sans passer forcément à la caisse (une option d'achat est un droit, pas une obligation). De son côté, la Chine se verrait reconnaître le principe de compensations. Et si elle se retrouve dans la position de payer pour n'avoir pas assez réduit ses émissions, elle n'en souffrira pas trop étant donné les énormes liquidités dont elle dispose. Bref, les deux pays auraient là l'occasion d'entrer dans le jeu en obtenant de l'autre des concessions substantielles sans prendre pour autant de risques.

«Saving Kyoto», de Graciela Chichilnisky et Kristen A. Sheeran, Ed. New Holland, Londres, 2009.